

SNAP

PROCHE, ACTIF, humain !

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE FRANCE TRAVAIL



Laurent MERIQUE & Isabelle DE OLIVEIRA
Délégués Syndicaux Centraux du SNAP
38 Rue des Frères Flavien
75020 PARIS

Paris le 17 février 2025,

Mr Thibault GUILLUY, Directeur Général
Direction Générale France Travail

Monsieur le Directeur Général,

Après une année 2024 sans revalorisation salariale même si des mesures accessoires ont été mises en place faute d'autorisation de nos tutelles d'augmenter les salaires à France Travail, l'année 2025 affiche une revalorisation à 1,75%, qui reste très en deçà des augmentations indispensables pour maintenir le pouvoir d'achat des agents France Travail.

Même si l'inflation baisse, les agents comme tous les Français le ressentent très peu si ce n'est pas du tout dans leur vie quotidienne.

Les courses alimentaires et l'énergie en plus des dépenses contraintes (loyers, par exemple) pèsent lourd dans le budget des agents. Force est de constater que le prix de leur chariot de courses n'a pas baissé et qu'au contraire, il semble de plus en plus vide à coût égal.

Pire, nous constatons une recrudescence des demandes de secours dans les CSE et sommes régulièrement interpellés par des agents en grande précarité ou difficultés financières pour qui la fin du mois intervient très tôt dans le mois après avoir réglé toutes les charges contraintes.

Le logement est même devenu un luxe dans nombre de territoires (zones frontalières, DROM, grandes agglomérations, etc.).

Nous posons le triste constat qu'il y a un certain décrochage de nos niveaux de salaires par rapport au marché du travail et nous sommes bien placés pour le dire.

Les agents ont besoin de signes forts en matière d'augmentation générale des salaires et de mesures pour le pouvoir d'achat, ce ne serait qu'un juste retour face à l'énorme effort qui leur est demandé dans le cadre de la mise en place de la Loi Plein Emploi. Leurs conditions de travail se sont sensiblement dégradées avec les multiples transformations et évolutions réglementaires auxquelles ils sont confrontés tout cela à moyens constants dans un réseau pour l'emploi dont les acteurs sont aussi impactés par une insuffisance de moyens voire une réduction sensible de moyens (restrictions budgétaires pouvant aller jusqu'à des licenciements).

Aussi, le SNAP réaffirme sa détermination à défendre le pouvoir d'achat de nos collègues, et à ce titre, nous vous demandons la programmation rapide d'une première rencontre sur cette négociation.

Dans l'attente de votre réponse, et vous souhaitant bonne réception de la présente, recevez, Monsieur le Directeur Général, nos cordiales salutations.

Laurent MERIQUE



Délégué Syndical Central SNAP

Isabelle DE OLIVEIRA



Déléguée Syndicale Centrale SNAP